

Conseil Municipal

Procès-Verbal de la séance du mercredi 22 juillet 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 22 juillet 2026 à 18 heures, selon convocation du 17 juillet 2026.

Etaient Présents : Monsieur Michel ROUSSEAU Maire, Messieurs Jacky DUPLOUICH, Didier BAIGE Adjoints. Madame Élise THIBAUD, Adjointe. Mesdames Aurore DOMONT, Emeline GOURMEL, Lise KNIES, Karina LYPKA, conseillères municipales. Monsieur Patrick CLAUSS, Jérôme CURNIL, conseillers municipaux.

Était absent excusé : Monsieur Stéphane MENU.

Madame Élise Thibaud, 2^{ème} adjointe a été désignée secrétaire de séance.

I- Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2026
- Création d'un emploi permanent
- Acquisition de chaises pour la salle des fêtes
- Questions et informations diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II-Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2026

Le Maire informe les membres du conseil que le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2026 sera soumis à l'approbation des membres du conseil lors d'une prochaine séance.

III- Création d'un emploi permanent

Le Maire informe les membres du conseil qu'à la rentrée scolaire 2026/2027, notre école accueillera les grandes sections de maternelle actuellement scolarisées à Saint-Léger-Magnazeix. Cette nouvelle organisation nécessite le recrutement d'un agent pour assurer les missions d'accompagnement de l'enseignant. Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint technique ; le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent à temps non complet, à raison de 29.62/35^{èmes} (fraction de temps complet), sur le grade d'adjoint technique, catégorie C.

Après discussion, le conseil vote à 10 voix POUR, la création d'un emploi permanent à temps non complet.

La secrétaire est en charge de saisir une déclaration de vacance de poste sur la plateforme du CDG87 et de rédiger le contrat de l'agent qui sera recruté.

IV- Devis pour l'acquisition de chaises pour la salle des fêtes

Madame Elise Thibaud présente un devis de la société VAD COLLECTIVITES relatif à l'acquisition de chaises pour la salle des fêtes. Le montant du devis s'élève à 2 322.43 € T.T.C. pour 108 chaises.

Plusieurs élus demandent combien de chaises sont en mauvais état dans la salle des fêtes ?

Suite à cette interrogation, le Maire souhaite qu'un état des lieux des chaises présentes dans la salle des fêtes soit réalisé avant de faire l'acquisition de nouvelles chaises. L'état des lieux est prévu samedi matin.

Ce point est reporté lors d'une séance prochaine.

Questions et informations diverses

*Intervention de Monsieur Rousseau :

Le Maire donne le compte-rendu de la journée du 21 juillet 2026, jour de la visite de Monsieur le Sous-préfet et de Monsieur le Secrétaire général.

*Terrain non entretenu :

Le Maire informe le conseil que le terrain jouxtant le local des cantonniers n'est pas entretenu, et propose qu'un courrier soit adressé à la propriétaire.

*Intervention de Monsieur Jacky Duplouich

Site du camping

Monsieur Duplouich explique au conseil qu'il 'est rendu sur le site du camping accompagné de Monsieur le Maire et de l'entreprise LAGELEC.

Suite à un problème pour passer un câble, l'entreprise propose d'utiliser les gaines existantes et vides pour passer le câble avec réalisation de chambres de tirage.

Monsieur Duplouich précise au conseil qu'un devis a été demandé à l'entreprise Lagelec pour sécuriser l'armoire de distribution située à l'entrée du camping.

Concernant le site du camping, Madame Thibaud évoque un problème concernant l'étang et signale l'absence de panneau « baignade interdite », la baignade est déjà interdite, mais le Maire propose de refaire l'arrêté et de prévoir l'acquisition de panneaux « baignade interdite ».

*Travaux communautaires

Monsieur Duplouich, conseiller communautaire donne le compte-rendu de la commission travaux et énumère les principaux travaux communautaires prévus. Monsieur Duplouich précise qu'il adressera à l'ensemble des Elus tous les comptes-rendus des commissions auxquelles il assistera et souhaiterait recevoir les comptes-rendus des autres commissions.

*Ecole

Monsieur Duplouich demande si les protections anti-pincements de doigts pour porte, sollicitées par Monsieur Lalait, instituteur ont été achetées ? plusieurs modèles existent et le choix n'a pas été finalisé à ce jour. Madame Emeline Gourmel dit qu'il est possible de fabriquer une protection simple avec du revêtement de sol. Madame Lise Kniès propose de se renseigner auprès de l'élue en charge des écoles à Saint-Léger-Magnazeix pour obtenir plus de renseignements sur le système mis en place dans leur école.

Intervention de Monsieur Clauss

*Maison des Jonchères

Monsieur Clauss demande s'il serait possible de prévoir l'achat d'une armoire fermant à clé pour ranger les produits utilisés par l'agent en charge de l'entretien de cette salle.

Le conseil est favorable à cet achat.

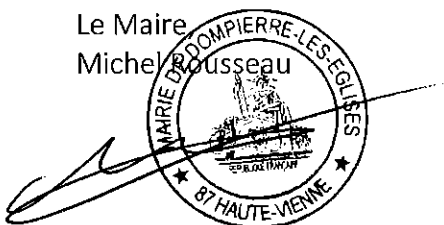
Intervention de Madame Lise Kniès

*Commission thématique

Madame Kniès demande si un élu s'est proposé pour intégrer la commission communication et coordination territoriale ? Madame Karina LYPKA est intéressée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt heures et quarante-cinq minutes.

Le Maire
Michel Rousseau



La Secrétaire de séance,
Elise Thibaud

A handwritten signature, likely of Elise Thibaud, is shown below the text.